

Concevoir son système en maraîchage bio-intensif

Objectifs

Appréhender la mise en place d'un projet en maraîchage bio-intensif

Enjeux

Produire beaucoup sur une petite surface, avec peu d'intrants, tout en préservant l'environnement et en dégagant un revenu raisonnable, tel est le défi que relève le maraîchage bio-intensif ! De nombreux exemples prouvent le bien-fondé de cette approche du maraîchage qui allie pragmatisme économique et qualité environnementale. Aussi, grâce à son principe fondamental de couverture des sols par les végétaux, pratiquer le maraîchage bio-intensif peut vous permettre de faire face à la raréfaction de la ressource en eau et au changement climatique. De telles performances ne laissent rien au hasard et supposent une préparation, une organisation et des compétences bien plus importantes que dans le modèle traditionnel de maraîchage. Pour parvenir à maîtriser le maraîchage bio-intensif, des compétences spécifiques doivent être développées, tant sur les aspects techniques qu'organisationnels. Chaque élément constitutif du maraîchage traditionnel doit être repensé pour concevoir le maraîchage bio-intensif : dimensionnement, planification, irrigation, fertilité du sol, couverture du sol, modélisation des recettes, etc. Cette formation vous permettra de passer en revue tous les éléments constitutifs du maraîchage bio-intensif, afin de vous permettre de concevoir votre système en maraîchage bio-intensif dans un contexte de changement climatique.

Pré-requis

Connaissances de base en maraîchage

Contenu

Jour 1

- Principes fondamentaux du maraîchage bio-intensif
- Objectif annuel de recette, calcul et prévision
- Eléments clé pour la conception du système en maraîchage bio-intensif – travail préparatoire à la deuxième journée : l'agriculteur.rice, le jardin, les serres, l'irrigation, l'outillage, le matériel, la fertilité, la gestion des adventices, la commercialisation, etc...

Jour 2 :

Pour ce deuxième jour de formation, une visite d'une ferme en maraîchage bio-intensif sera proposée la matinée.

Le contenu portera sur la mise en place d'un atelier de maraîchage bio-intensif :
L'agriculteur : mise en condition, formations complémentaires / Les jardins : tracé, techniques de première mise en culture / Les serres : équipement / L'irrigation / L'achat de l'outillage / L'achat du matériel / L'achat des intrants : fournisseurs (types), relation aux fournisseurs / Les couverts non végétaux, voiles, bâches et filets : méthodes d'installation / La commercialisation : stratégies

Modalité d'enseignement

présentiel, distanciel

Dates, lieux et intervenants

26 janv 2024 34306 Soumont
09:00 - 17:00

16 févr 2024 34306 Soumont
09:00 - 17:30

Jean-François Cavalier. Ancien maraîcher, a conçu, réalisé et conduit une entreprise de maraîchage bio-intensif en adaptant la méthode Coleman/Fortier

Jean-François Cavalier. Ancien maraîcher, a conçu, réalisé et conduit une entreprise de maraîchage bio-intensif en adaptant la méthode Coleman/Fortier

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 09/01/2024

Tarifs

Adhérent 616€

Non adhérent 616€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements

Alice Calvet

alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas du midi à apporter



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____
Prénom _____
Adresse : _____
--
Code postal : _____

Commune _____
--
Courriel _____
Téléphone _____
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))